

MARQUE & DEÛLE

SAGE
Schéma
d'Aménagement et
de Gestion des Eaux



SAGE Marque-Deûle

Commission Locale de l'Eau

Lundi 8 juillet 2013

Lille Métropole Communauté urbaine



Ordre du jour



1. Rapport d'activités
2. Présentation de l'étude « tendances et scénarii »
3. Renouvellement des membres de la CLE
4. Questions diverses



1. Rapport d'activités

2011-2012: avancées du SAGE



- Etude état initial
 - Lancement de l'état initial fin 2011
 - Validation des documents par la CLE le 23 octobre 2012



Documents dynamiques et mis à jour régulièrement



2011-2012: avancées du SAGE



- Etude état initial
 - Objectif: décrire la situation actuelle du territoire en se basant sur une synthèse des données et études disponibles

2011-2012: avancées du SAGE



- Etude diagnostic
 - Lancement du diagnostic mi-2012
 - Validation des documents par la CLE le 23 octobre 2012



Documents dynamiques et mis à jour régulièrement



2011-2012: avancées du SAGE



- Etude diagnostic
 - Objectif: définition des points forts et faibles ainsi que des menaces et des opportunités du territoire.
 - analyse croisée et hiérarchisation des informations contenues dans l'étude état initial

2011-2012: avancées du SAGE




- Mise en place d'une identité visuelle propre au SAGE
 - Charte graphique Powerpoint et Word
 - Logo



2013: travaux en cours et à venir



- Etude tendances et scénarii
 - Lancement le 25 juin
 - Durée: 10 mois
 - Objectifs:
 - projeter le territoire d'ici 15 ans afin de confronter l'état des masses d'eau avec les objectifs DCE
 - définir les mesures à mettre en œuvre pour réduire les écarts
-  Mise à jour de l'état initial et du diagnostic, engagement de l'analyse environnementale

Bilan financier



Partenaires	Frais d'animation	Etat initial et diagnostic	Logo du SAGE	Fonctionnement de la CLE	TOTAL
TOTAL	88 611.50 €	221 260 €	6 817.20 €	1 142.37 €	317 831.07 €
Agence de l'Eau	33 080 €	132 756 €	3 990 €	0 €	169 826 €
Conseil Régional	0 €	22 126 €	0 €	0 €	22 126 €
Conseil Général du Nord	0 €	20 800 €	570 €	0 €	21 370 €
Sous-Total	33 080 €	175 682 €	4 560 €	0 €	213 322 €
LMCU	39 482.90 €	32 405.96 €	1 604.87 €	812.23 €	74 305.95 €
CALL	8 218.66 €	6 745.54 €	334.07 €	169.07 €	15 467.34 €
CAHC	4 831.24 €	3 965.29 €	196.38 €	99.39 €	9 092.29 €
Noréade	2 609.98 €	2 142.17 €	106.09 €	53.69 €	4 911.93 €
USAN	388.72 €	319.05 €	15.80 €	8 €	731.56 €
Sous-Total	55 534.50 €	45 578.01 €	2 257.21 €	1 142.38 €	104 509.07 €



Subventions



Convention de partenariat

Prévisions 2013



- Étude tendances et scénarii
 - Total de l'étude: 139 110 €
 - 60% financés en 2013, soit environ 83 000 €
 - 40% financés en 2014, soit environ 56 000 €
 - Étude subventionnée par l'Agence de l'Eau et la Région (80%)
- Frais d'animation
 - 44 781,50 €
 - Financé par l'Agence de l'Eau (70%)

Proposition de validation



**Proposition de validation du rapport
d'activités**

Mise au vote



2. Présentation de l'étude tendances et scénarii



Contexte et objectifs



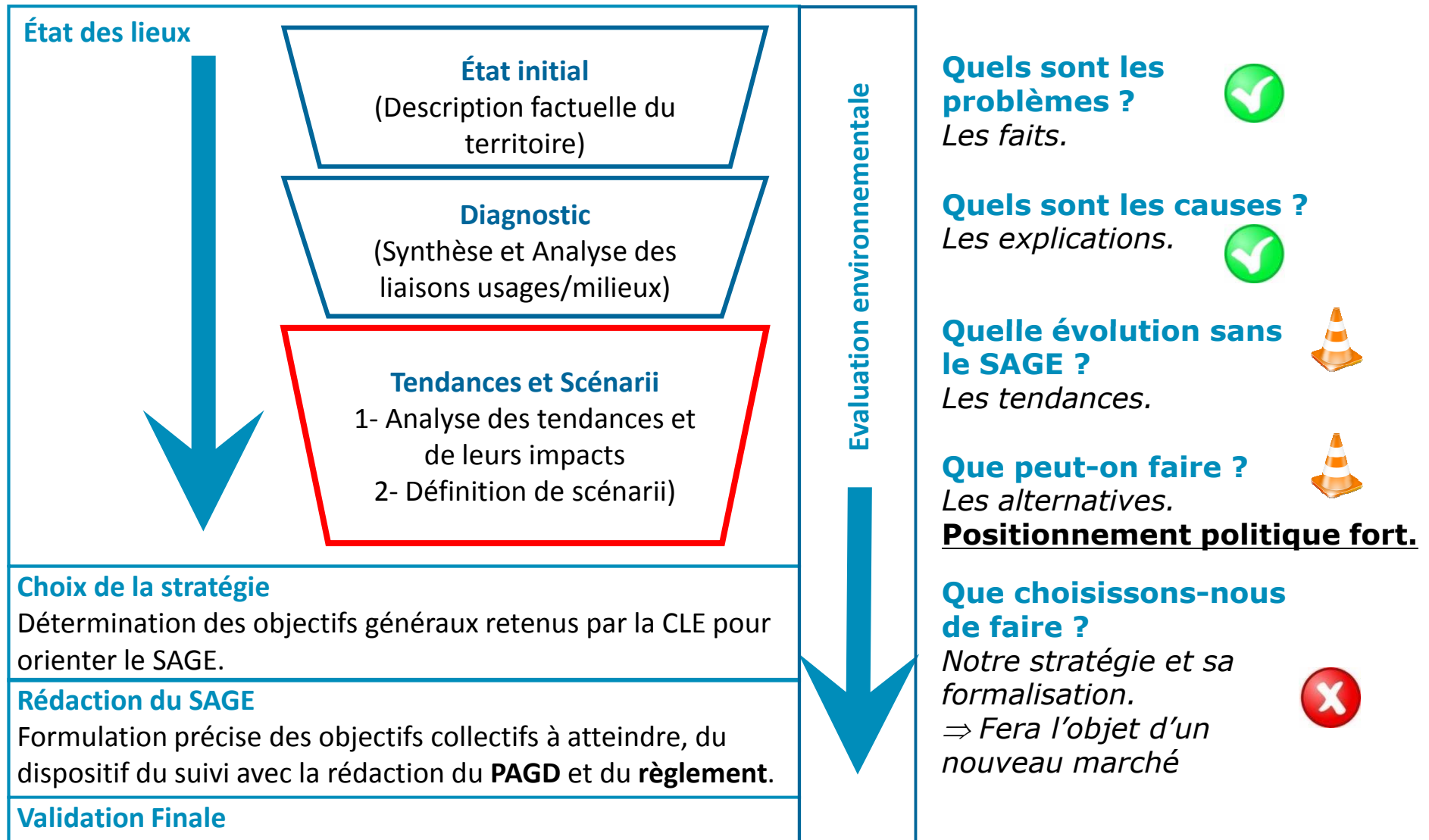
Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Qu'est-ce qu'un SAGE?



- **Document de planification à une échelle hydrographique cohérente constitué :**
 - D'un **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable**, opposable à l'administration
 - D'un **Règlement**, opposable aux tiers
- **Objectifs :**
 - Garantir l'atteinte du **bon état des masses d'eau** comme l'impose la Directive Cadre sur l'Eau...
 - ... tout en **conciliant les différents usages** de l'eau

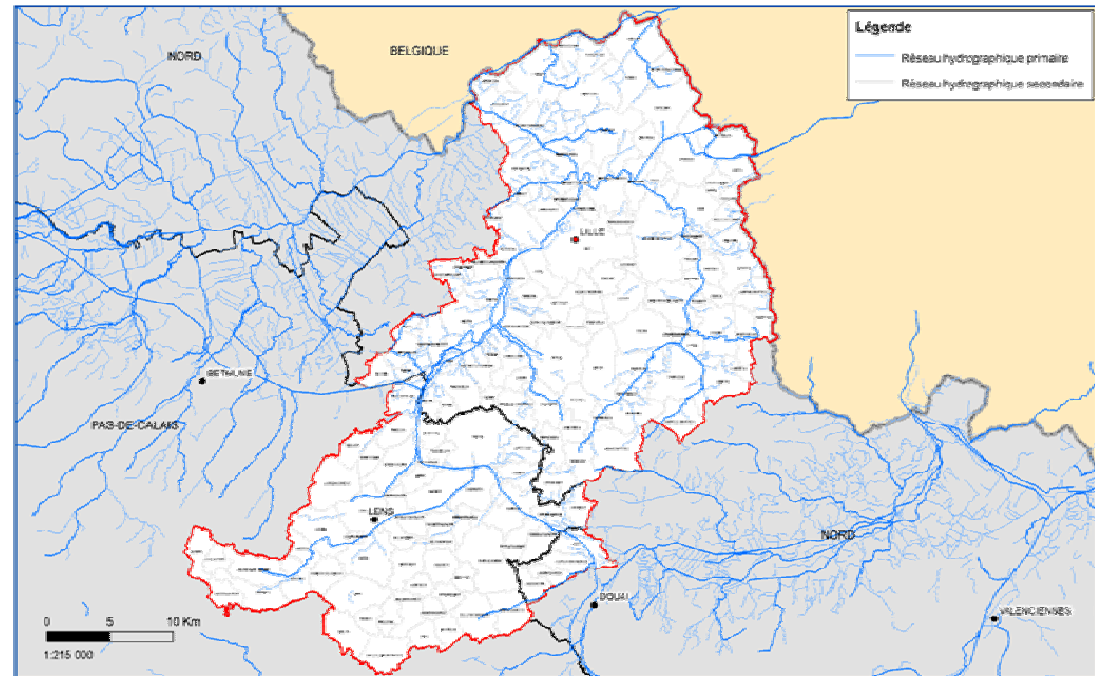
Avancement de la démarche SAGE



Contexte



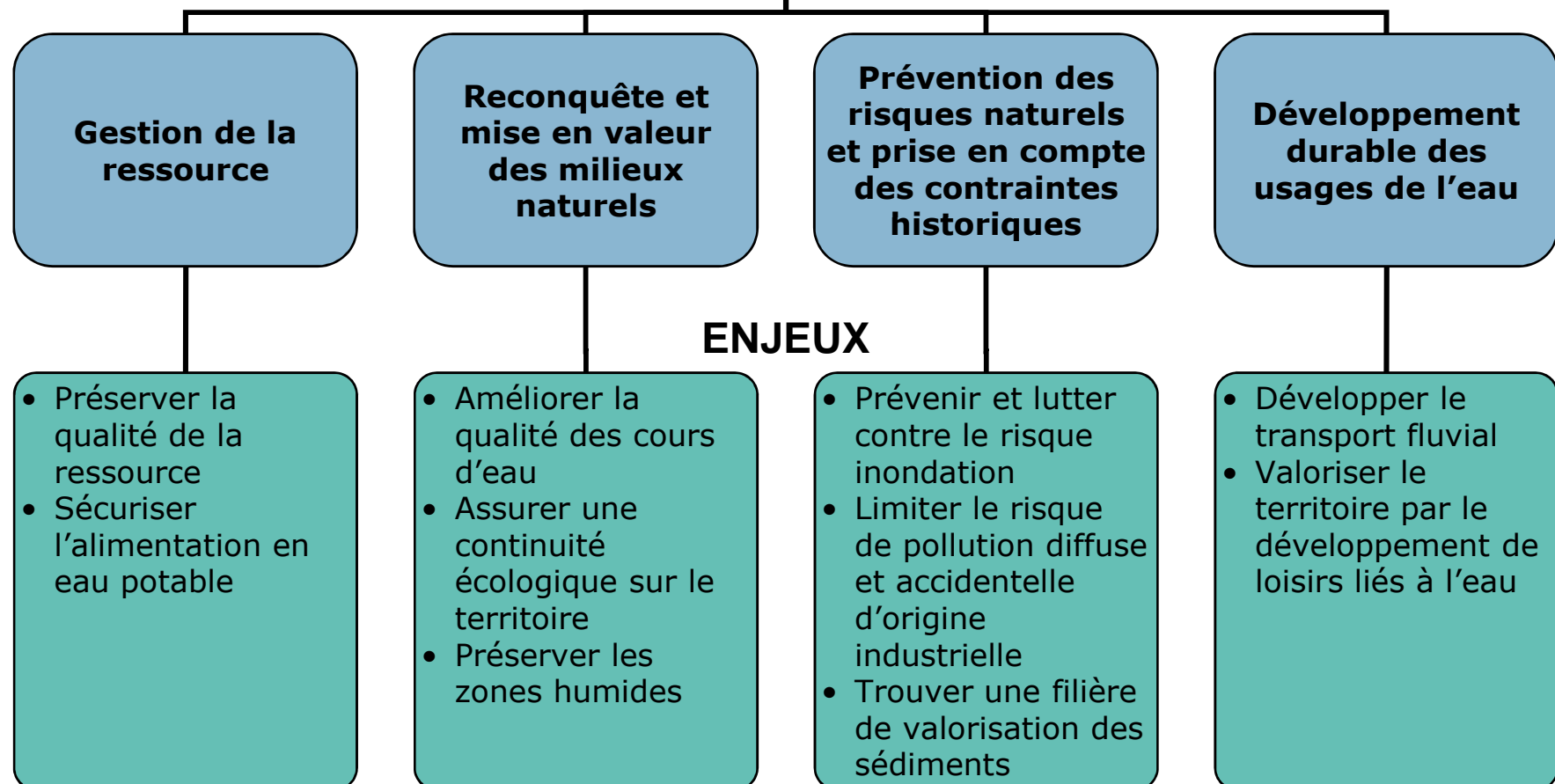
- Structure porteuse
 - Lille Métropole
Communauté urbaine
- Périmètre validé en 2005
 - 11 communautés de communes
 - 107 communes dans le département du Nord
 - 55 communes dans le département du Pas-de-Calais
 - Périmètre d'intervention de l'agence de bassin Artois Picardie
 - Superficie de 1 140 km²
 - 5 masses d'eau superficielle
 - 3 masses d'eau souterraine



Commissions thématiques et enjeux du territoire



4 commissions thématiques





Méthodologie proposée

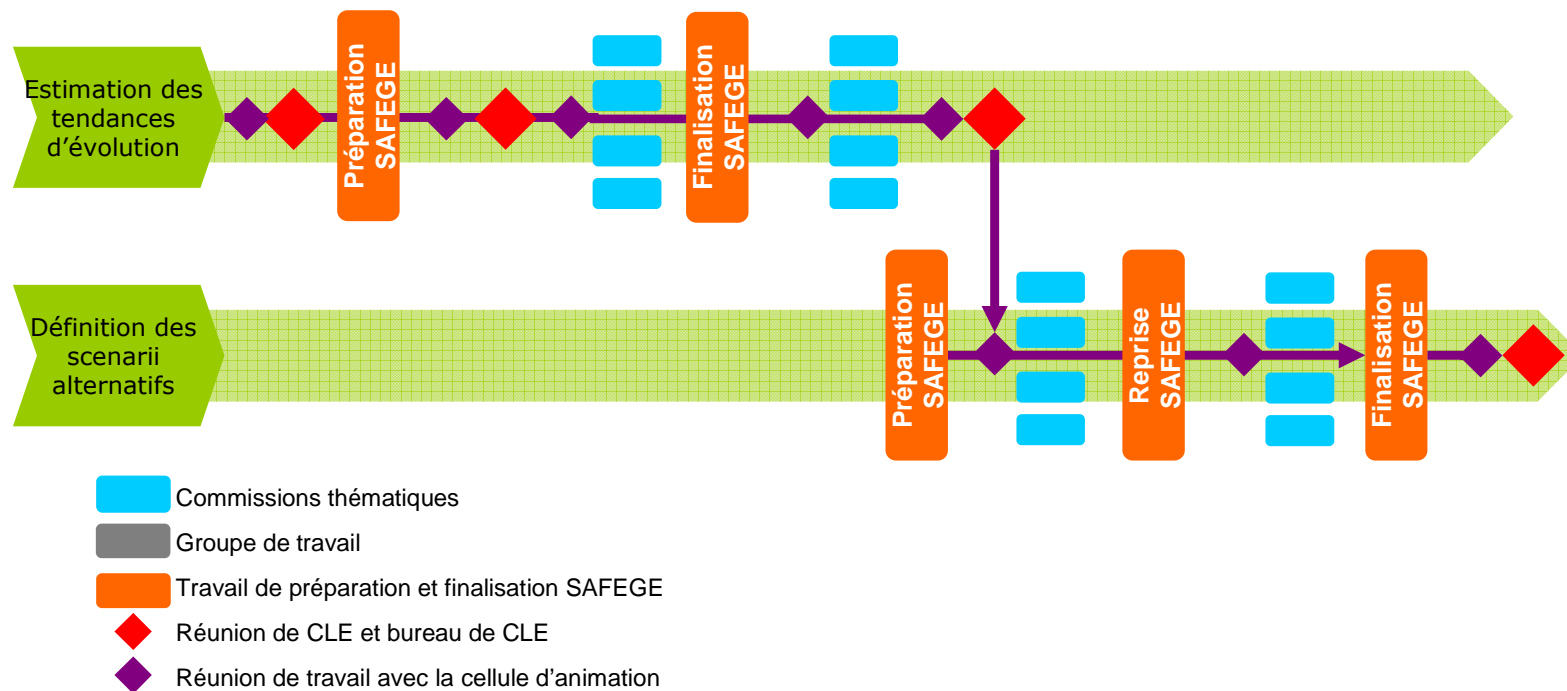


Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Les deux phases de la mission



- PHASE 1 : Scénario tendancier
- PHASE 2 : Définition des scénarii alternatifs et analyse environnementale



Entretiens avec les acteurs



- OBJECTIFS
 - collecter des **données complémentaires** pour la phase de scénario tendanciel (et pour mettre à jour l'état initial et le diagnostic)
 - affiner les **hypothèses** formulées sur différentes thématiques pour l'élaboration du scénario tendanciel, en apportant une vision de terrain
 - **interpréter** les tendances et pré-identifier des solutions aux problèmes soulevés
- DIFFERENTS TYPES D'ENTRETIENS
 - Des entretiens généraux, visant à rencontrer les principaux acteurs politiques
 - Des entretiens thématiques, autour d'une thématique dominante

Entretiens



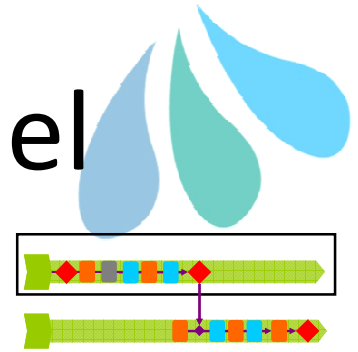
- **ENTRETIENS GENERAUX**

- Un avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Un avec DDTM 59 et un avec DDTM 62
- Un avec chaque Conseil Général et le Conseil Régional
- Un avec la DREAL
- Trois pour LMCU, CALL et CAHC
- Deux pour les autres CC, regroupées géographiquement

- **ENTRETIENS THEMATIQUES**

- Eau potable NOREADE et les syndicats compétents
- Assainissement NOREADE et les syndicats compétents
- Urbanisme SCOT
- Milieux naturels USAN et les syndicats compétents
- Milieux aquatiques ONEMA et les fédérations de pêche
- Agriculture Chambre d'agriculture et GABNOR
- Transport fluvial VNF, Port de Lille et Delta 3
- Hydrogéologie BRGM
- Santé Agence Régional de Santé
- Divers Mission Bassin Minier, CCI de Région

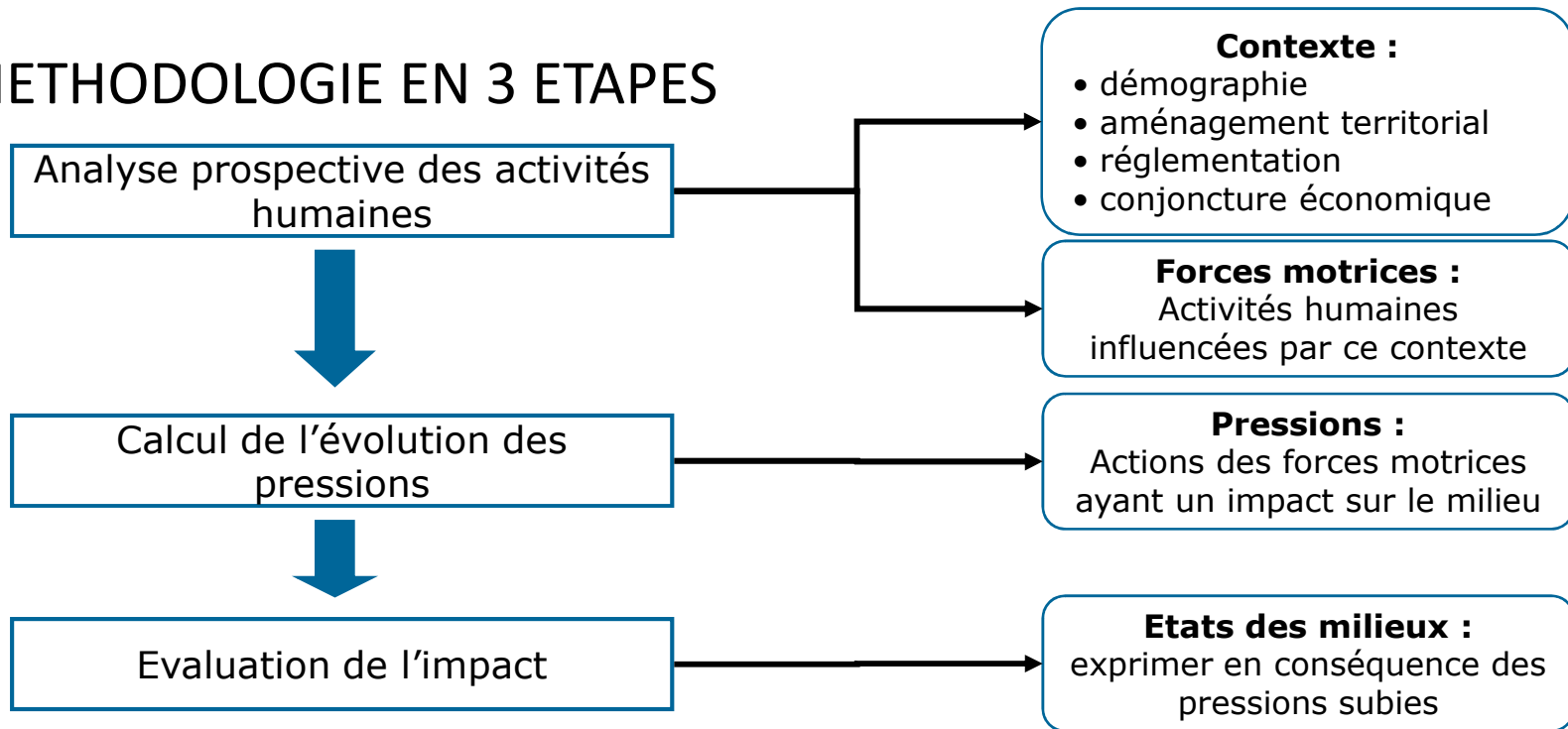
Phase 1 : Scénario tendanciel



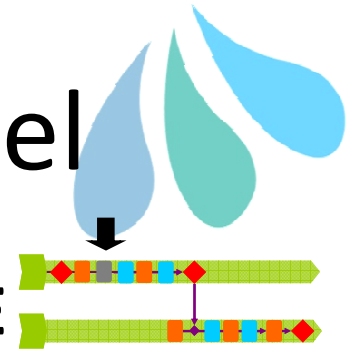
- ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA PHASE 1

- Evaluer l'état probable des masses d'eau et des milieux aux échéances fixées par la DCE en analysant l'évolution des activités et des pressions

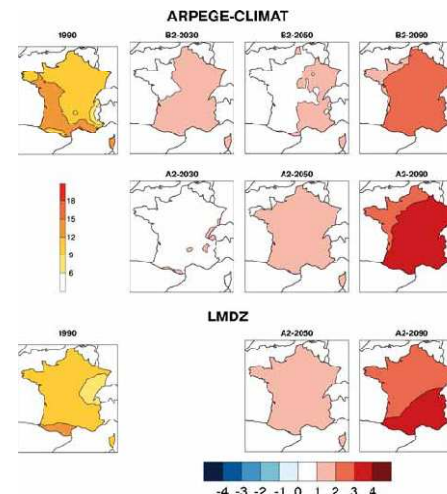
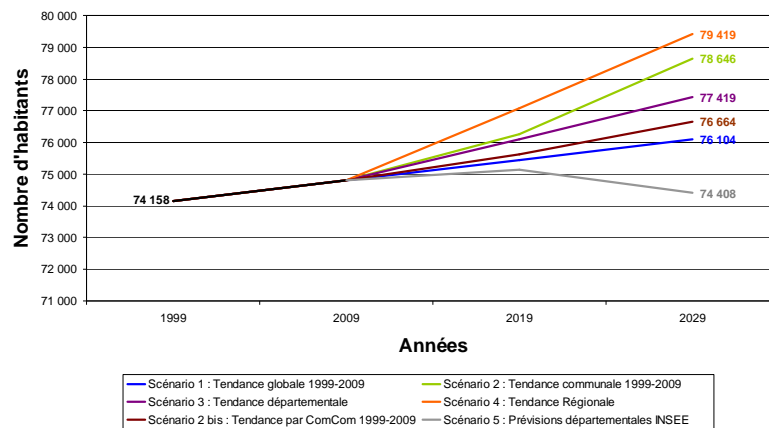
- METHODOLOGIE EN 3 ETAPES



Phase 1 : Scénario tendanciel

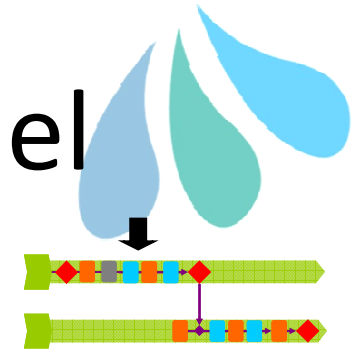


- **CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET CLIMATIQUE**
 - Travaillé lors de la **réunion de la CLE** de septembre:
 - Evolution de la **démographie**
 - Evolution du **climat**
 - Evolution des **activités économiques** sur le bassin versant



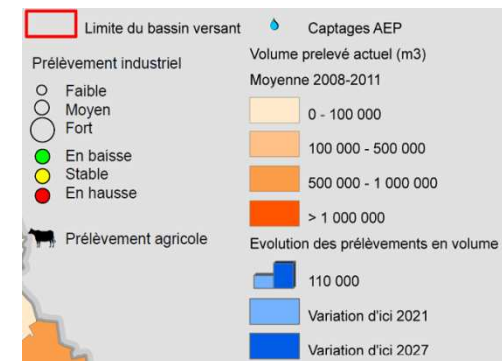
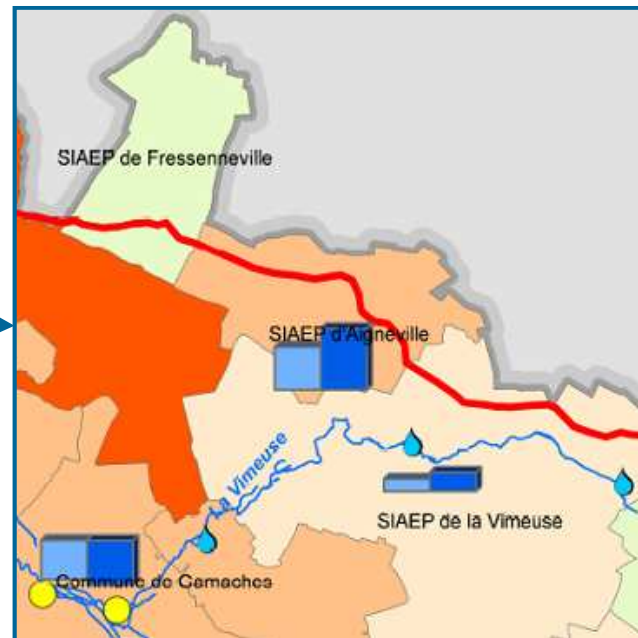
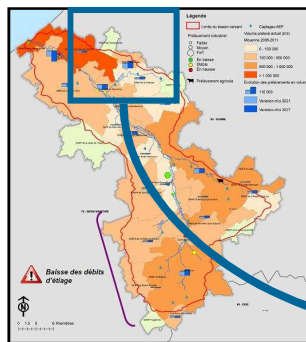
- Création d'une grille d'évaluation des impacts du scénario tendanciel

Phase 1 : Scénario tendanciel

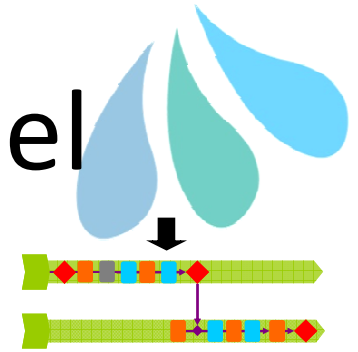


- **PRESSIONS GENEREES A L'AVENIR**

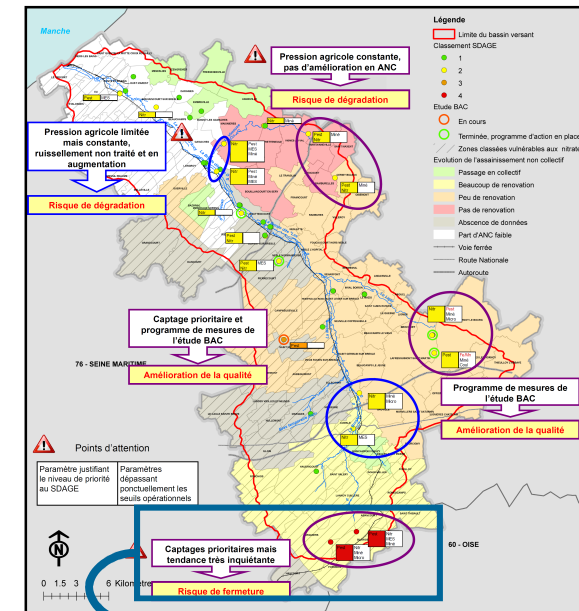
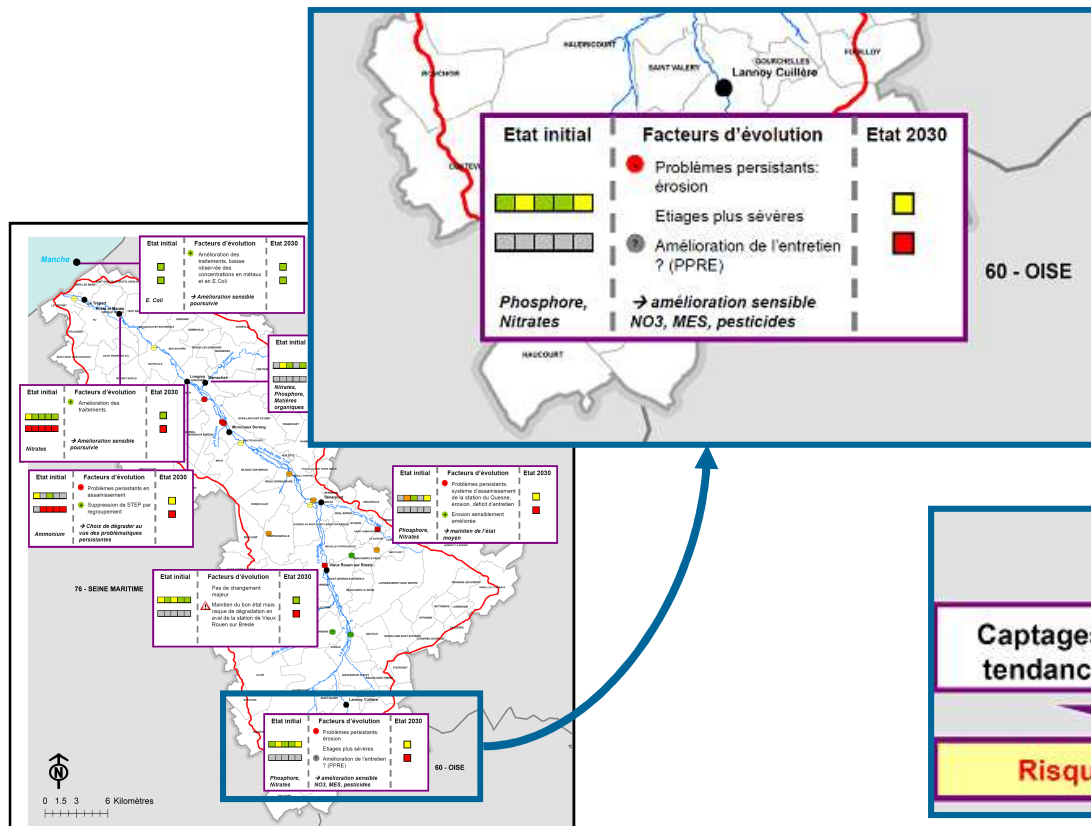
- Flux de pollution: rejets de l'assainissement, rejets industriels, pollutions diffuses
- Prélèvements : AEP, agriculture, industrie...
- Autres pressions : imperméabilisation des sols, artificialisation des milieux, usages



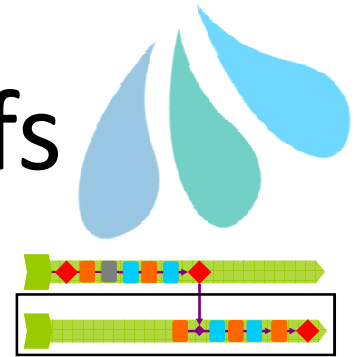
Phase 1 : Scénario tendanciel



- **ANALYSE DES IMPACTS**
 - Sur les masses d'eaux
 - Sur les milieux



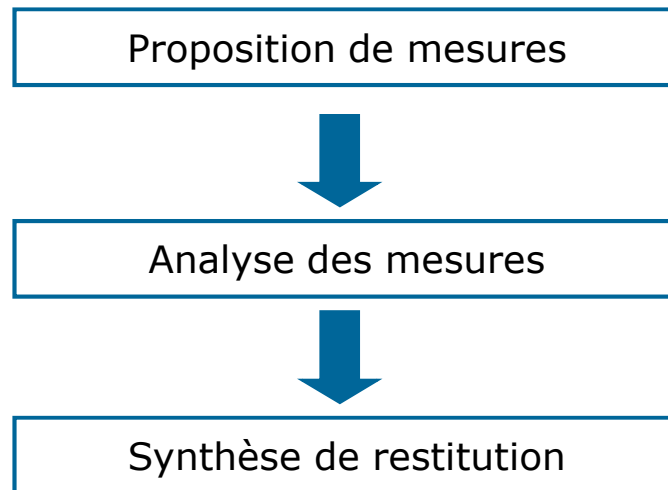
Phase 2 : scénarii alternatifs



- **ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA PHASE 2**

- Proposer des scénarii alternatifs en rupture avec le scénario tendanciel afin d'atteindre *a minima* le bon état des masses d'eau.

- **METHODOLOGIE EN TROIS TEMPS**



Phase 2 : scénarii alternatifs



• ANALYSE DES MESURES

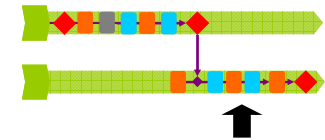
– Travail ultérieur de **précision des actions** par SAFEGE dans une grille d'évaluation :

- Description de la mesure : intitulé, maîtrise d'ouvrage, secteur visé, suivi
- Coût de la mesure
- Evaluation des impacts environnementaux
- Justification et compensation si nécessaire...

– **Construction des scénarios contrastés** sur la base de ces pistes d'action

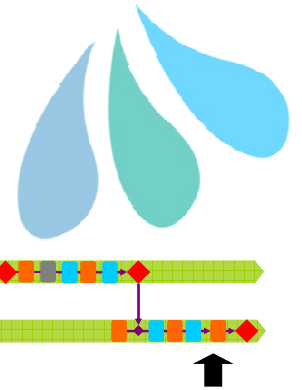
– **Analyse de ces scénarios :**

- Impact de l'évolution des pressions sur la qualité des eaux et sur leurs débits
- Conséquences socio-économiques des scénarios
- Evaluation du risque de non atteinte du bon état



Enjeu : E2 - Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques																																																						
Objectif : Améliorer la continuité écologique sur la Bresle et ses affluents																																																						
Action n° 24	Aménagement des 50 ouvrages prioritaires pour l'anguille voire d'ouvrages supplémentaires.																																																					
Type Opéra.																																																						
Niveau de priorité : 1																																																						
CONTEXTE A L'ORIGINE DE L'ACTION																																																						
La Bresle compte 247 ouvrages, dont 35 identifiés comme prioritaires dans le cadre de la RCE et 50 ouvrages prioritaires pour l'anguille. Une grande partie de ces ouvrages sont vétustes et n'ont pas d'usage associé. L'ouvrage du Treport n'est pas prioritaire.																																																						
EVOLUTION TENDANCIELLE																																																						
Textes et plans encadrant cette action	Plan Anguille, Code de l'environnement Art. R214-109 et L214-17, L432-6 et circulaire du 25/01/10																																																					
Evolution tendancielle	SDAGE Défi 6 du SDAGE Aménagement de 35 ouvrages au gré des opportunités.																																																					
DESCRIPTIF DE L'ACTION																																																						
Secteur géographique	La Bresle																																																					
Description de l'action	Aménager les ouvrages pour améliorer la continuité écologique. Si possible, les mesures les plus intéressantes écologiquement seront privilégiées (arasement, renaturation notamment).																																																					
Niveau d'ambition choisi	Objectif réglementaire des ouvrages prioritaires pour l'anguille ou niveau d'ambition plus fort?																																																					
Résultats attendus	Atteinte des objectifs réglementaires fixés par le plan anguille (objectif 2015). Amélioration de la continuité écologique impactant les populations piscicoles et le transit sédimentaire.																																																					
MISE EN ŒUVRE																																																						
Maîtrise d'ouvrage pressentie	EPTB Bresle																																																					
Faisabilité	+																																																					
Coûts	<table border="1"> <thead> <tr> <th>CAPEX</th> <th>OPEX</th> <th>TOTAL</th> <th>FINANCEMENTS POSSIBLES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PAP : 30 000E/ouvrage Renaturation : 70 000E/ouvrage Arasement : 8000E/ouvrage</td> <td>PAP : 1900E/an Renaturation : 0E/an Arasement : 0E/an</td> <td>Coût sur 10 ans par ouvrage PAP : 48000E Renaturation : 70 000E Arasement : 8000E</td> <td>AESN (80% pour renaturation et arasement, 20% pour franchissement)</td> </tr> </tbody> </table>	CAPEX	OPEX	TOTAL	FINANCEMENTS POSSIBLES	PAP : 30 000E/ouvrage Renaturation : 70 000E/ouvrage Arasement : 8000E/ouvrage	PAP : 1900E/an Renaturation : 0E/an Arasement : 0E/an	Coût sur 10 ans par ouvrage PAP : 48000E Renaturation : 70 000E Arasement : 8000E	AESN (80% pour renaturation et arasement, 20% pour franchissement)																																													
CAPEX	OPEX	TOTAL	FINANCEMENTS POSSIBLES																																																			
PAP : 30 000E/ouvrage Renaturation : 70 000E/ouvrage Arasement : 8000E/ouvrage	PAP : 1900E/an Renaturation : 0E/an Arasement : 0E/an	Coût sur 10 ans par ouvrage PAP : 48000E Renaturation : 70 000E Arasement : 8000E	AESN (80% pour renaturation et arasement, 20% pour franchissement)																																																			
Echéance	2015																																																					
SUIVI																																																						
Indicateur de suivi	Nombre d'ouvrages aménagés / Nombre d'ouvrages sur la Bresle																																																					
IMPACTS																																																						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nature de l'impact</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Effets sur les masses d'eau superficielle</td> <td>Etat écologique</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Etat chimique</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Etat quantitatif</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Effets sur les masses d'eau souterraine</td> <td>Etat quantitatif</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Risque</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Risque</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">Impacts sur les compartiments de l'environnement</td> <td>Sol</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Zone humide</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Air</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Santé humaine</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Biodiversité (faune, flore)</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Climat</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Patrimoine culturel et architectural</td> <td>Négligeable</td> </tr> <tr> <td>Paysage</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Energie</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Eau potable</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">Usages impactés</td> <td>Agriculture</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Industrie et artisanat</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Assainissement</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Urbanisation</td> <td>Nul</td> </tr> <tr> <td>Infrastructures et particuliers</td> <td>Négligeable</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Usages impactés</td> <td>Pêche</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Loisirs</td> <td>Faible</td> </tr> </tbody> </table>		Nature de l'impact	Effets sur les masses d'eau superficielle	Etat écologique	Faible	Etat chimique	Faible	Etat quantitatif	Nul	Effets sur les masses d'eau souterraine	Etat quantitatif	Nul	Risque	Nul	Risque	Nul	Impacts sur les compartiments de l'environnement	Sol	Nul	Zone humide	Nul	Air	Nul	Santé humaine	Nul	Biodiversité (faune, flore)	Nul	Climat	Nul	Patrimoine culturel et architectural	Négligeable	Paysage	Nul	Energie	Nul	Eau potable	Nul	Usages impactés	Agriculture	Nul	Industrie et artisanat	Nul	Assainissement	Nul	Urbanisation	Nul	Infrastructures et particuliers	Négligeable	Usages impactés	Pêche	Faible	Loisirs	Faible
	Nature de l'impact																																																					
Effets sur les masses d'eau superficielle	Etat écologique	Faible																																																				
	Etat chimique	Faible																																																				
	Etat quantitatif	Nul																																																				
Effets sur les masses d'eau souterraine	Etat quantitatif	Nul																																																				
	Risque	Nul																																																				
	Risque	Nul																																																				
Impacts sur les compartiments de l'environnement	Sol	Nul																																																				
	Zone humide	Nul																																																				
	Air	Nul																																																				
	Santé humaine	Nul																																																				
	Biodiversité (faune, flore)	Nul																																																				
	Climat	Nul																																																				
	Patrimoine culturel et architectural	Négligeable																																																				
	Paysage	Nul																																																				
	Energie	Nul																																																				
	Eau potable	Nul																																																				
Usages impactés	Agriculture	Nul																																																				
	Industrie et artisanat	Nul																																																				
	Assainissement	Nul																																																				
	Urbanisation	Nul																																																				
	Infrastructures et particuliers	Négligeable																																																				
Usages impactés	Pêche	Faible																																																				
	Loisirs	Faible																																																				

Phase 2 : scénarii alternatifs



- **SYNTHESE DE RESTITUTION**

- Pour saisir les **implications, modalités, faisabilité et coûts** de chaque variante
- De mettre en perspective et de comparer financièrement les variantes
- De comprendre les implications stratégiques

Evaluation environnementale



- **OBJECTIFS GENERAUX**

- Justifier la **pertinence environnementale** des choix effectués par le SAGE
- Evaluer les **incidences probables sur l'environnement** du SAGE
- Viser une évolution du SAGE avec un impact minimal sur l'environnement
- Dans ce marché, pas de choix de la stratégie
→ fournir un outil d'aide à la décision à destination de la **CLE** pour le choix de sa stratégie

- **CADRAGE PREALABLE DE LA MISSION DE SAFEGE**

Il conviendra de :

- Recenser et hiérarchiser les enjeux environnementaux du territoire
- Définir l'aire d'étude pertinente
- Déterminer l'intégration de chaque enjeu environnemental dans le rapport
- Définir les éventuelles difficultés d'analyse et d'évaluation des impacts environnementaux



Note de cadrage transmise



Calendrier



Source : Marais de la Marque, LMCU

Calendrier prévisionnel



Partie	Réunion	Date proposée
Phase 1 : Élaboration du scénario tendanciel	Réunion de démarrage	25 juin 2013
	Réunion de la CLE et Bureau de la CLE	8 juillet 2013 après-midi
	Commissions thématiques (4)	3 et 4/09/2013
	Réunion de CLE	9/09/2013 après-midi
	Commissions thématiques (4)	30/09 et 1/10/2013
	Commissions thématiques (4)	4 et 5/11/2013
	Réunion de la CLE et Bureau de la CLE	2/12/2013

Calendrier prévisionnel



CALENDRIER DE LA PHASE 2

	M6				M7				M8				M9				M10				M11				
	JANVIER				FEVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUN				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Phase 2 - Elaboration des scénarios contrastés et rédaction de l'analyse environnementale																									
Définition d'objectifs et de solutions alternatives au scénario tendanciel	●	◆	●																						
Ajustement et complément aux solutions proposées suite à la concertation, rédaction de fiches action																									
Initiation de l'évaluation environnementale												●	◆	●			◆	●		◆	◆				
Vérification et réception des documents																									

● Réunions techniques avec la cellule d'animation (3 réunions)

● Commissions Thématiques x 4 (2 sessions)

◆ Réunions de CLE et bureau de CLE (1 réunion)

■ Délais des prestations

■ Délais de relecture par la cellule

◆ Rendus aux CT et à la CLE

⇒ Proposition de report en septembre 2014

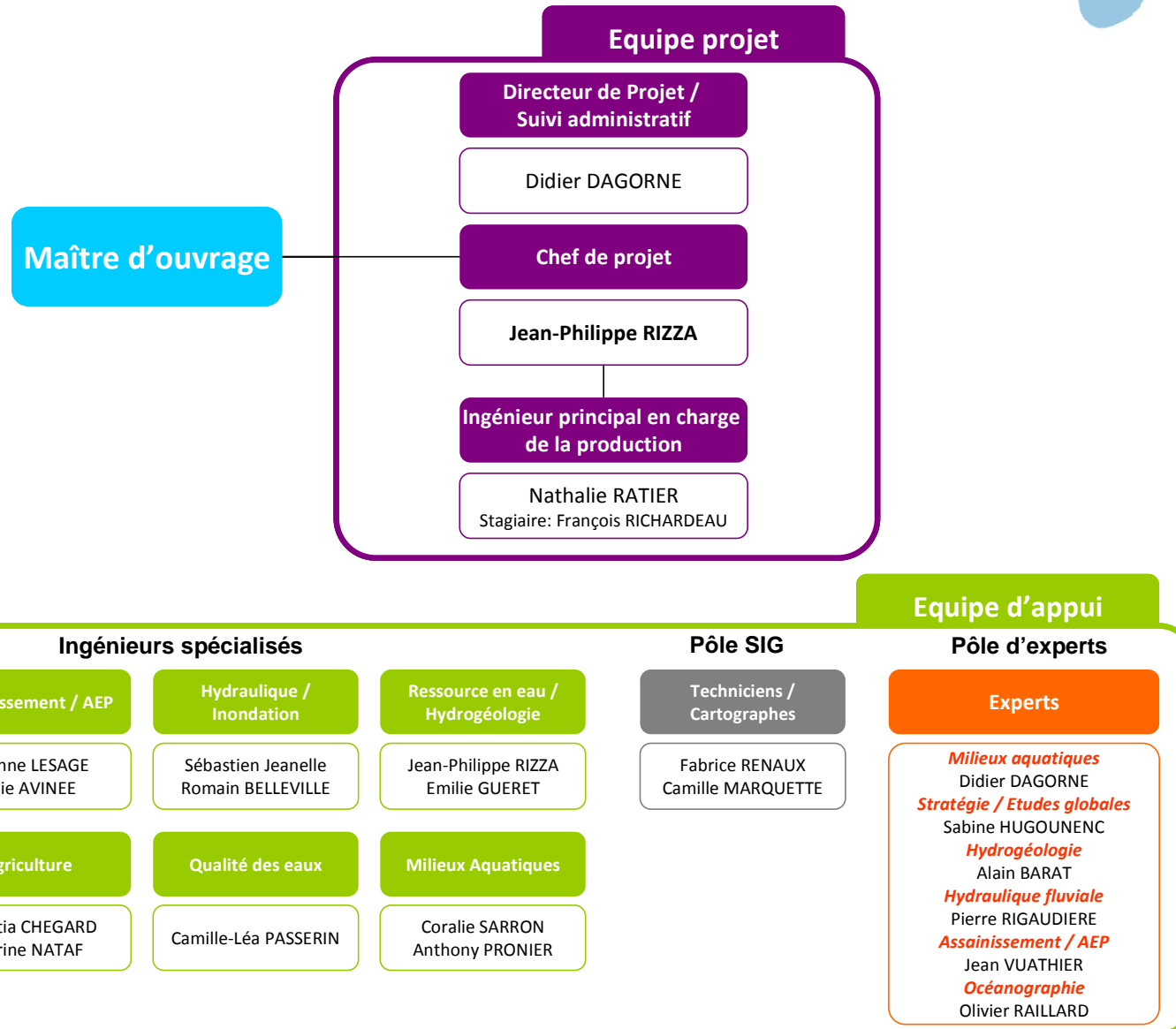


Equipe projet



Source : Souchez Immobilier

L'équipe SAFEGE





3. Renouvellement des membres de la CLE

Renouvellement de la CLE



- Arrêté initial : 11 juillet 2007
- Renouvellement obligatoire
 - Tous les 6 ans par arrêté préfectoral
 - Soit le 11 juillet 2013
 - Réalisé par la DDTM 59
 - 56 membres : $\frac{1}{2}$ élus, $\frac{1}{4}$ usagers, $\frac{1}{4}$ Etat
 - Elus : sur proposition des associations des Maires et EPCI
 - Usagers : désignation des Présidents ou leur représentant
 - Etat : inchangé

Suite au renouvellement de la CLE



- Réélection du Président et des Vice Présidents de la CLE
 - Élus par le collège des élus
 - Membres de droit du Bureau de la CLE

⇒ **Organisation en septembre 2013**

Membres du Bureau de la CLE



- Election des représentants des usagers
 - Élus par le collège des usagers
- Désignation des représentants de l'Etat
 - Effectuée par le Préfet Coordonnateur du Bassin

⇒ **Organisation en septembre 2013**



4. Questions diverses

MARQUE & DEÛLE

SaOe
Schéma
d'Aménagement et
de Gestion des Eaux



En partenariat avec :

